

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Josée Bonin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a55ce262937aac3850140d30>

Date d'obtention : 2021-10-25 19:31:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que l'intention derrière le projet est de s'arrimer avec les principes de la LJSPA et de prendre compte des intérêts des victimes.

Que la prise en charge est rapide et que l'école fait équipe avec le service de police. Que je peux/que je dois confisquer un appareil en cas de doute.

C'est une trousse "clef en main" pour éviter des oublis, des failles, lors de nos interventions, qui tendent à protéger la victime.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

L'amorce de la formation m'a sensibilisée davantage aux conséquences et aux impacts des jeunes impliqués, quel que soit leur rôle. Mieux connaître les conséquences physiques, psychologiques, sociales, judiciaires et autres guideront mieux mes interventions avec la victime.

Dans notre pratique, "créer un lien" est primordial. En croyant "moi, j'ai un bon lien avec ce jeune", j'aurais pu être tentée de trop questionner un jeune instigateur sur ses motifs, remuer ciel et terre pour qu'il me remette son appareil... Je me garderai maintenant une réserve.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Me montrer délicate quant à la nature des questions à poser ;

Préserver la confidentialité : m'installer à un endroit propice, éviter que les jeunes (selon le nombre impliqués) puissent se voir entre chaque questionnaire à remplir ;

Ne jamais prendre connaissance des photos problématiques ;

Contacteur le service de police rapidement selon la situation.



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf